

# ASSEMBLÉE NATIONALE

19 juillet 2013

---

ACCÈS AU LOGEMENT ET URBANISME RÉNOVÉ - (N° 1179)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE728

présenté par  
M. Goldberg, rapporteur

-----

### ARTICLE 3

Au début de l'alinéa 4, substituer au mot :

« Ils »,

Les mots :

« Ces observatoires locaux des loyers ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.